

## **Le conseil de la MRC de Lotbinière adopte son budget 2022 et nomme les nouveaux membres de son comité administratif**

**Sainte-Croix, le 30 novembre 2021** – Lors de la séance régulière du 24 novembre 2021, le conseil de la MRC de Lotbinière a adopté un budget équilibré pour l'année 2022. Celui-ci prévoit une augmentation des quotes-parts municipales de 2,9 %.

Quant à lui, le budget augmente de 10,8 % par rapport à 2021, pour atteindre 7 774 837 \$. Cette augmentation s'explique notamment du fait que plusieurs projets subventionnés sont en cours, tels que le réseau *Accès entreprise Québec* (AEQ), le *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* (PSMMPI) de même que la construction de la nouvelle plateforme de compostage, l'opération de cette dernière et l'achat des bacs bruns de collecte.

Lors de cette même séance, le comité administratif 2022 a été désigné : M. Normand Côté, préfet de la MRC et maire de Saint-Flavien, M. Bernard Fortier, préfet suppléant et maire de Saint-Janvier-de-Joly, Mme Denise Poulin, mairesse de Saint-Édouard-de-Lotbinière, M. Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire ainsi que M. Robert Samson, maire de Saint-Gilles.

- 30 -

Source:  
Karine Thomassin  
Conseillère - Communications  
418 926-3407, poste 242  
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :  
Stéphane Bergeron  
Directeur général  
418 926-3407  
stephane.bergeron@mrclotbiniere.org

